

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Président de l'Union

Moroni, le 01 FEV 2022

DECRET N° 22-010 /PR

Portant Renouvellement du mandat
de Docteur YOUNOUSSA Imani au
Poste de Gouverneur de la Banque
Centrale des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU les Statuts de la Banque Centrale des Comores, notamment en ses articles 52 et 53 ;
- VU la Résolution du Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Comores du 13 janvier 2022, relative au renouvellement du mandat de Dr Younoussa Imani au poste de Gouverneur ;
- VU le décret N°21-081/PR du 26 août 2021 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Docteur YOUNOUSSA Imani est renouvelé dans ses Fonctions de Gouverneur de la Banque Centrale des Comores, pour un nouveau mandat de cinq ans.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.


AZALI Assoumani
LE PRESIDENT